



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2009-2010

RB

Délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

Procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2010

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan de la 43ème séance plénière du CPI le 27 novembre 2009 à Sarrebruck
2. Travaux des commissions du CPI
3. Agenda du premier semestre 2010

*

Présents : M. Claude Adam, M. André Bauler, M. Alex Bodry, M. Fernand Diederich, M. Emile Eicher, M. Fernand Etgen, M. Claude Haagen, M. Mill Majerus, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis

M. Claude Frieseisen, Secrétaire général de la Chambre des Députés
Mme Rita Brors, Greffe de la Chambre des Députés

Excusé : M. Laurent Mosar

*

Présidence : M. Marcel Oberweis

*

1. **Bilan de la 43ème séance plénière du CPI le 27 novembre 2009 à Sarrebruck**

La Chambre des Députés était représentée à la 43^{ème} séance plénière du CPI par les députés MM. Claude Adam, Alex Bodry, Fernand Diederich et Emile Eicher. De la part du Greffe ont participé le Secrétaire général M. Claude Frieseisen ainsi que Mme Rita Brors. La Présidence sarroise a annoncé, parmi ses priorités, une initiative pour la mobilité dans la Grande Région, l'avancement de la task force « travailleurs frontaliers » et un bilan intermédiaire relatif à la réalisation de la « Vision d'avenir 2020 », document élaboré sous la Présidence sarroise du 7^e

Sommet de la Grande Région en 2003 sous l'égide de M. Jacques Santer. Le document en question est disponible au site Internet du CPI (www.cpi-ipr.com, rubrique « dossier »). Une version sur papier sera envoyée aux membres de la délégation. La Présidence sarroise s'est prononcée en faveur de la proposition du Premier Ministre luxembourgeois de créer une « Journée de la Grande Région » et a annoncé la célébration du 25^e anniversaire des traités de Schengen.

2. Travaux des commissions du CPI

Le Président de la Commission 4 « Environnement et Agriculture » informe que la prochaine réunion de la commission aura lieu le 29 janvier. Y seront traités la question interrégionale no. 9 de M. Karl-Josef Jochem sur la protection des espèces et la biodiversité de la Grande Région et les projets de recommandation renvoyés en commission par la séance plénière du 15 mai 2009 à Luxembourg, à savoir « La Grande Région – une région sans OGM » (projet de recommandation introduit par la délégation sarroise) et « Le génie génétique dans la Grande Région » (introduit par la délégation de la Rhénanie-Palatinat). Pour le premier point de l'ordre du jour, la commission a invité un expert sarrois qui fera un exposé sur la situation des cormorans. L'ordre du jour prévoit en outre la présentation du projet Interreg IV-A concernant le réseau des parcs naturels de la Grande Région.

La délégation discute sur le problème des deux projets de recommandation sur les OGM. Suite à la présentation de la délégation sarroise d'un projet de recommandation se prononçant pour une Grande Région sans OGM, la délégation de Rhénanie-Palatinat a introduit un autre projet de recommandation qui n'exclut pas les semences d'OGM à des buts de recherche. Il sera difficile de trouver un compromis et, étant donné qu'un projet de recommandation ne peut être adopté si une des délégations s'y oppose, il reviendra à la commission de décider sur les suites à donner aux deux projets de recommandation. Il ressort de la discussion qu'il serait utile de connaître la position du gouvernement de la Rhénanie-Palatinat sur les OGM. Un membre de la délégation donne à considérer qu'une des plus grandes sociétés industrielles présente en la Rhénanie-Palatinat, à savoir BASF, est active dans le domaine de la recherche sur les OGM.

Monsieur le Secrétaire général explique que les autres commissions viennent de se constituer et reprennent leur travail. La commission « Affaires économiques » s'était associée, sous la présidence du député wallon Léon Walry, aux travaux de la commission « Environnement et Agriculture » présidée alors par M. Marcel Oberweis. Il reste à voir quels sujets le nouveau président de la commission « Affaires économiques », M. Sébastien Pirlot (Parlement wallon), mettra à l'ordre du jour.

La commission « Affaires sociales » présidée par Mme Laurence Demonet (Conseil Régional de Lorraine), se consacrera sans aucun doute aux sujets du chômage dans la Grande Région et de la task force « travailleurs frontaliers ».

La mobilité dans la Grande Région, un des sujets prioritaires de la Présidence sarroise, est dans la compétence de la commission « Transports et Communication » présidée par Mme Isolde Ries (Sarre) qui n'a pas encore détaillé concrètement ses propositions.

Le Président du Landtag de la Rhénanie-Palatinat, M. Joachim Mertes, est particulièrement intéressé à l'instauration d'un chemin culturel et touristique « Chemin de Baudouin » dans la Grande Région. La commission « Enseignement, Formation, Recherche et Culture » insistera probablement sur ce sujet déjà traité dans une recommandation adoptée par le CPI en 2009 et une question interrégionale par le Président de la commission « Enseignement, Formation, Recherche et Culture », M. Dieter Burgard qui désire être informé par les exécutifs sur la mise en œuvre du chemin touristique et culturel.

La députée sarroise Mme Helma Kuhn-Theis continuera à présider la commission « Sécurité intérieure, protection civile et services de secours » qui, dans le passé, n'a pas manqué de sujets.

Un membre de la délégation fait savoir que la récente réunion de la commission « Enseignement, Formation, Recherche et Culture » était consacrée partiellement à la présentation et à un échange de vues sur le projet « Chemin de Baudouin » en présence notamment du Directeur de l'Institut européen des chemins touristiques qui a son siège à l'Abbaye de Neumunster. Dans la même réunion, l'Université de la Grande Région a été présentée.

M. le Secrétaire général propose que chacun analyse le document « Vision d'avenir 2020 » avant la prochaine réunion de la délégation afin de détecter deux à trois sujets à traiter dans les commissions du CPI. Le document en question est disponible sur le site internet du CPI (www.cpi-ipr.com). Une version sur papier sera distribuée aux membres de la délégation.

Au cours de la discussion, les sujets suivants sont proposés par différents membres de la délégation :

- présentation et analyse de l'instrument GECT (groupement européen de coopération territoriale),
- transports et mobilité dans la Grande Région,
- les différentes structures de garde des enfants,
- les spécificités des communes frontalières,
- les accords bilatéraux en matière de transport ambulancier.

Suite à la remarque d'un membre de la délégation que la séance plénière à Sarrebruck a manqué de substance, il est souligné que des élections ont eu lieu dans trois entités de la Grande Région en 2009 et qu'un grand nombre de délégués ont participé pour la première fois à une réunion du CPI. Les commissions du CPI viennent tout juste de reprendre leur travail, de sorte qu'il n'y avait pas de projet de recommandation à adopter, à l'exception de l'avis de la commission « Affaires sociales » sur le rapport du Comité économique et social de la Grande Région.

Un membre de la délégation propose de contacter M. le Ministre à la Grande Région au sujet du 25^e anniversaire des traités de Schengen et de la Journée de la Grande Région. M. le Secrétaire général fait observer que le Musée de Schengen est probablement en train d'organiser l'anniversaire et propose de s'informer sur le programme prévu.

Un autre membre de la délégation s'enquiert sur la procédure concernant les questions interrégionales. Il s'avère que selon les dispositions de l'article 13 du règlement interne, les questions interrégionales sont envoyées au

Président du CPI qui les transmet au Président du Sommet de la Grande Région pour distribution aux autres exécutifs. Les réponses sont soit collectées par la Présidence du Sommet, soit adressées directement au CPI. Le gouvernement luxembourgeois a émis des avis sur les recommandations du CPI depuis l'instauration du département ministériel à la Grande Région.

3. Agenda du premier semestre 2010

Il s'avère que la prochaine séance plénière, prévue pour le 28 mai 2010, se situe dans les vacances scolaires. Il a été extrêmement difficile pour la Présidence sarroise de trouver un consensus sur une date. M. Adam fait savoir que cette date coïncide avec une réunion de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Riga et qu'il est partant empêché à participer à la séance plénière.

La délégation s'accorde à se réunir une nouvelle fois le mardi 23 mars à 14.30 heures.

Luxembourg, le 24 février 2010

La secrétaire,
Rita Brors

Le Président f.f.
Marcel Oberweis